

Derrière l'IA, des tâcherons suisses

TECHNOLOGIE Promettant des rémunérations attractives, des plateformes recrutent discrètement en Suisse des étudiants pour entraîner de grands modèles de langage. Derrière cette apparente opportunité, des tâches redondantes et pas de prestations sociales

TOAN IZAGUIRRE

«Bonjour, je suis tombé sur votre profil LinkedIn et j'ai été impressionné par vos compétences, qui semblent correspondre parfaitement au travail que nous effectuons chez Outlier.» Voici le type de messages que reçoivent de nombreux étudiants suisses. Cahier des charges: relecture de prompts et autres tâches d'annotation de données pour des intelligences artificielles. Sur le papier, ces missions proposées ont de quoi séduire: jusqu'à 45 dollars de l'heure, activité à domicile et paiements hebdomadaires via un compte PayPal.

Derrière les grands modèles de langage (LLM) se cache un vaste écosystème de travailleurs de l'ombre. Ces petites mains sont indispensables pour entraîner les systèmes d'intelligence artificielle, en raffinant, triant et labellisant des jeux de données toujours plus massifs. Si la grande majorité de ces tâches est effectuée dans des pays du Sud global, pour des rémunérations dérisoires, la Suisse n'échappe pas au phénomène: ici aussi, certains contribuent à l'amélioration de ces logiciels.

Le Temps a recueilli plusieurs témoignages d'étudiants ayant tenté l'aventure. «Je faisais mes missions en écoutant de la musique, parfois devant un match de foot. C'était facile, bien payé, du moins au début...» Alexandre se souvient de ses semaines passées à réaliser des micro-tâches permettant d'entraîner des systèmes d'IA depuis sa chambre à Lausanne. Il est étudiant et comme d'autres jeunes Suisses, il a été recruté par Outlier, une filiale de Scale AI, une entreprise spécialisée dans l'amélioration des données pour entraîner les LLM. En juillet, Meta s'est emparée de 49% du capital de cette entreprise pour 14,3 milliards de dollars (12,5 milliards de francs).

En soi, ce type d'activité n'est pas nouveau: voilà maintenant vingt ans qu'Amazon a lancé son service Mechanical Turk. Une autre entreprise, Sama, spécialisée dans l'annotation de données, a été l'une des premières structures à formaliser cette approche dans les pays du Sud global. «C'étaient des formes de tra-

vail plutôt confidentielles, jusqu'à l'essor du deep learning [apprentissage profond, ndlr] en 2012», explique Paola Tubaro, directrice de recherche au Centre national français de la recherche scientifique (CNRS). Avec l'avènement de l'intelligence artificielle générative, la nature des tâches les plus demandées a changé, précise la chercheuse. «Dorénavant, ces petites mains travaillent à la création et à la vérification de prompts pour les LLM», ajoute Paola Tubaro.

Un clic sur LinkedIn

Pour la plupart des candidats, tout commence par un message reçu sur le réseau social LinkedIn. Les annonces ciblent les étudiants suisses pour des tâches d'étiquetage de données, de relecture ou d'évaluation de réponses générées par des modèles d'IA. Les profils recherchés sont souvent bilingues, jeunes, connectés.

Un simple clic mène à un formulaire où l'on renseigne son nom, son prénom et son adresse e-mail. Très rapidement, les candidats sont invités à passer un test destiné à évaluer leurs compétences. C'est ce qui est arrivé à Maude*, qui s'est tournée vers ce type d'entreprise après avoir perdu son emploi. Mais une fois embarqué, aucun contrat de travail écrit en bonne et due forme, aucun versement AVS. Les utilisateurs sont «libres... mais surtout isolés.

Un bilan en demi-teinte

Première limitation, tous les témoignages recueillis convergent sur ce point: ce travail ne peut être qu'un appoint. «Il ne faut pas voir ça comme un vrai métier, c'est du complément de revenu», confie Florian, lui aussi étudiant. Et pour cause: la charge de travail varie fortement. Certaines semaines, les missions sont nombreuses et bien rémunérées. D'autres, le compte reste désespérément vide. Pour accéder à chaque nouveau projet, il faut passer des formations non payées - parfois longues - et réussir un test d'entrée. Si celui-ci échoue, aucun centime ne sera versé, malgré le temps investi. Sollicitée, l'entreprise nous confirme que les contributeurs sont rémunérés.

La nature des tâches attribuées et leur complexité varient fortement d'une entreprise à l'autre, mais selon les témoignages recueillis, les missions demeurent simples et «n'importe qui peut les accomplir», relate Florian. Ce constat apparaît d'autant plus surprenant qu'Outlier vante sur son site internet le travail de «ses experts» avec comme slogan: «Utilisez votre génie pour entraîner l'IA».

Une question s'impose alors: pourquoi venir chercher en Suisse des



En Suisse, des étudiants sont recrutés par des plateformes étrangères pour entraîner les systèmes d'IA. (ISTOCKPHOTO/GETTY IMAGES)

rés à la tâche, «leurs revenus peuvent varier en fonction de leur rapidité».

«On te promet une formation rémunérée, mais je n'ai jamais rien reçu pour ces heures», regrette Maude. Le travail sur ces plateformes repose donc sur un enchaînement de micro-tâches appelées *tasks*. Pour espérer rentabiliser le temps investi dans cette première étape, il faut compléter les missions sans interruption. «Si l'on s'arrête trop longtemps, on risque d'être exclu, ce qui signifie devoir suivre à nouveau une formation», explique Florian.

La nature des tâches attribuées et leur complexité varient fortement d'une entreprise à l'autre, mais selon les témoignages recueillis, les missions demeurent simples et «n'importe qui peut les accomplir», relate Florian. Ce constat apparaît d'autant plus surprenant qu'Outlier vante sur son site internet le travail de «ses experts» avec comme slogan: «Utilisez votre génie pour entraîner l'IA».

profils spécifiques? Paola Tubaro apporte des éléments de réponse. Selon elle, recruter de jeunes Suisses bien formés pour des tâches simples pourrait servir de message aux investisseurs: «Regardez, nous

lité «des boîtes spécialisées sous leur contrôle plutôt que des plateformes relativement ouvertes comme Outlier».

Quid du statut de ces travailleurs?

La nature du lien unissant Outlier à ses indépendants relève-t-elle du contrat de travail? Pour Rémy Wyler, avocat et professeur de droit du travail à l'Université de Lausanne, la réponse ne nécessite pas de nouvelles définitions: les critères classiques du droit suisse suffisent. Un contrat de travail est reconnu en droit suisse lorsque quatre conditions sont réunies: la fourniture d'une prestation, une certaine durée dans l'exécution du travail, une rémunération, ainsi qu'un lien de subordination entre les parties. «Dans ce cas, si l'entreprise formule des instructions contraignantes quant à la manière d'exécuter la prestation, il existe vraisemblablement un rapport de subordination, de sorte que l'existence d'un contrat de travail au sens du droit suisse serait reconnaître», cadre le spécialiste. Et lors-

qu'un contrat de travail est établi, «certaines obligations de protection sociale en découlent», rappelle l'avocat. L'émergence des plateformes numériques comme Outlier, ajoute-t-il, «ne doit pas servir de prétexte à déconstruire la protection sociale des travailleurs, bâtie au fil de décennies en Suisse».

Outlier repose sur une opacité que tous les témoignages soulignent. Aucun interlocuteur humain. Aucun encadrement clair. Tout passe par la plateforme ou parfois par un forum. Malgré une apparente liberté, certaines règles strictes sont appliquées. La moindre entorse, comme une connexion depuis l'étranger pendant un voyage, peut entraîner un bannissement définitif, sans possibilité de recours. Outlier dit imposer ces restrictions géographiques pour respecter les exigences linguistiques et culturelles spécifiques à certains projets de ses clients. C'est ce qu'a vécu Alexandre, qui affirme avoir simplement ouvert son compte depuis le Brésil avant d'être exclu de la plateforme. «Ils promettent de la flexibilité, mais il faut leur rendre des comptes dès qu'on part en vacances», déplore-t-il. Sur le plan juridique, «ce cas pourrait être assimilé à un licenciement avec effet immédiat injustifié, qui serait alors traité comme tel dans le cadre d'un contrat de travail», explique Rémy Wyler.

Ce modèle repose sur une gestion algorithmique du travail. Les tâches sont attribuées automatiquement, sans réelle possibilité de les choisir ni de connaître leur origine. Si Outlier revendique plus de 100 000 «experts» à travers le monde, il est impossible de savoir combien de personnes travaillent en Suisse. Sollicitée, l'entreprise Scale AI, maison mère d'Outlier, n'a pas souhaité faire de commentaires sur ce point précis. En juillet dernier, Scale AI annonçait le licenciement de 14% de ses effectifs, rapportait Bloomberg. Le directeur général de Scale AI admettait dans un e-mail adressé à ses employés: «L'entreprise s'est développée trop rapidement.» ■

*Prénom d'emprunt